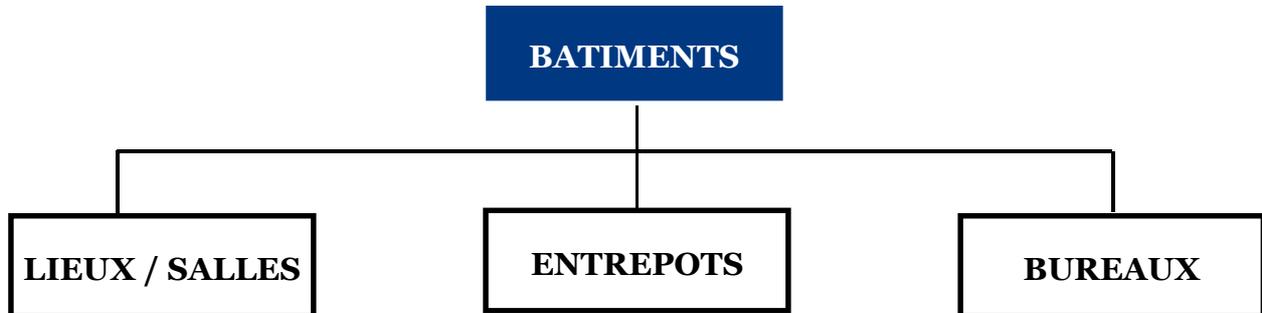


PROTECTION DES BIENS



PROTECTION DES BIENS

Protéger vos biens c'est protéger ce qui vous appartient, aussi bien vos locaux que votre matériel.



L'assurance des bâtiments est le contrat que l'on retrouve le plus souvent, quasiment toutes les sociétés propriétaires ou locataires sont assurées pour ce risque.

Cependant ce type de contrat peut réserver quelques surprises. Vos bâtiments ont besoin d'être assurés contre tous types de risques, afin que rien ne puisse porter préjudice à votre activité.

Une analyse précise de vos risques, des moyens de prévention et des clauses de votre bail doit être faite pour que vos garanties soient adaptées à votre situation.

CE QUI EST GARANTI :

- Les pertes d'exploitation
- Les honoraires d'expert en cas de sinistre
- Incendie
- Actes de vandalisme
- Dégâts des eaux et gel
- Accidents aux appareils électriques
- Bris de machines

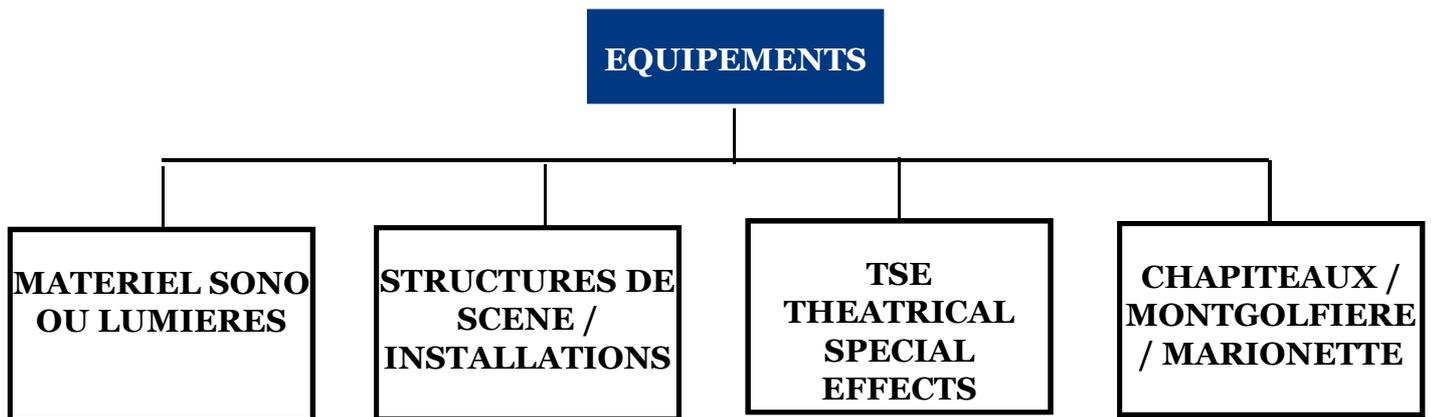
VOS OBLIGATIONS :

Déclarer le sinistre

- La date, lieu, la nature et les circonstances du sinistre
- Les causes et conséquences
- Le montant des dommages (même approximatif)
- Les coordonnées des éventuels témoins, victimes et leurs éventuels assureurs
- Les références d'autres contrats d'assurance susceptibles d'intervenir

Le matériel son et lumières, les éléments de scène ou l'équipement informatique des équipes de production sont indispensables au bon déroulement de votre projet quel qu'il soit.

Les assurer contre d'éventuelles dégradations, casses ou vols c'est vous prémunir de tout incident inattendu pouvant porter préjudice à votre projet.



Avec la garantie Tous Risques Matériel nous proposons des solutions pour couvrir tout type de matériel, celui qui vous appartient, ainsi que celui qui vous est loué ou prêté.

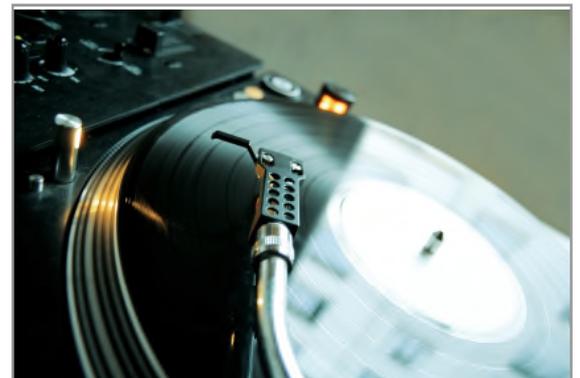
Votre matériel n'est pas simplement couvert lorsqu'il est entreposé, ce type de garantie peut s'étendre à son transport, chargement et déchargement.

PRINCIPALES GARANTIES :

- Perte
- Casse
- Vol
- Vandalisme
- Incendie

PRINCIPALES EXCLUSIONS :

- Cause internes (vices)
- Usure
- Défaut existant lors de la signature du contrat
- Matériel non adapté à l'utilisation



POURQUOI CHOISIR ASSUREVENTS ?

Les programmes d'assurance que nous proposons sont faits SUR - MESURE et prennent en compte la fragilité des carrières d'artistes .

COMPRENDRE les besoins de nos clients et être capable d'y répondre, en proposant les garanties les mieux adaptées, fait partie intégrante de notre savoir-faire.



*Grâce à notre **EXPERTISE** et **AU PROFESSIONNALISME** de notre équipe, nous sommes à même de répondre aux attentes les plus diverses et cela dans le monde entier.*

Nous avons la possibilité d'assurer votre matériel lors de déplacements, quelque soit le pays de provenance et quelque soit le pays de destination.

De même, nous pouvons vous protéger contre la dépossession ou l'indisponibilité, par exemple la rétention aux douanes de votre matériel.

Nos programmes d'assurances Tous Risques Matériels prévoient notamment les extensions de garanties suivantes :

- Couverture dans le monde entier
- Garantie du matériel pendant le transport
- Garantie du matériel loué ou confié
- Garantie du matériel appartenant au personnel
- Couverture des dégradations par TAG
- Couverture du vol sans effraction
- Souscription simplifiée (pas de déclaration listée mais montant forfaitaire garanti)

CASE STUDY



Notre client **StageCo** bénéficie d'une renommée internationale. Il compte parmi les premiers spécialiste du staging au monde. Le public lui doit notamment, la fameuse scène du tour « Because We can » de Bon Jovi ou l'incroyable « Crawl » de la tournée 360° de U2.

StagoCo c'est de la location, mais surtout la fabrication de scènes, de matériel de scènes (y compris décors et lumières), de barrières de sécurité, pour des événements tels que des concerts, des expositions, des spectacles, des tournées d'artistes, des représentations théâtrales.



STAGECo STAGING GROUP



Couvrir cet équipement est indispensable, c'est sur lui que repose la réussite d'un événement. En dehors d'une assurance classique contre la casse, le vol ou la perte, AssurEvents a pris en compte l'envergure internationale de **StageCo**. Leur équipement est couvert lorsqu'il est stocké ou déplacé et cela peu importe où dans le monde. La rétention aux douanes est par exemple couverte par le programme d'assurances mis en place.

AssurEvents ne laisse rien au hasard et veille à ce que les biens nécessaires à la réalisation d'une prestation et donc la finalisation d'un contrat soient toujours parfaitement couverts.